

Arrondissement d'Aix-en-Provence

MAIRIE DE TRETS

Trets, le 2 avril 2013

Tél. : 04.42.37.55.00  
Fax : 04.42.61.34.26

Dossier suivie par J.Pierre WALTER

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,

Dans le cadre de la refonte de l'école et plus particulièrement de la réforme des rythmes scolaires proposée par le gouvernement, la municipalité a décidé comme le souhaite la très grande majorité des familles, de demander le report d'application à la rentrée scolaire 2014/2015.

Cette réforme a pour principale conséquence une modification des emplois du temps scolaire. De ce fait, le temps destiné aux activités périscolaires sera en augmentation.

Cette demande de report a pour principal objectif de nous permettre d'élaborer un **Projet Educatif Territorial (P.E.T.)**, dans lequel seront proposées des actions éducatives périscolaires aux enfants, sachant que la loi nous invite à ne pas nous limiter à des activités dites d'éveil. Ces dernières doivent présenter un réel intérêt éducatif, en complémentarité avec les intentions des parents d'élèves et les projets d'école.

Ce **P.E.T.** est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : Education Nationale, ministère des sports et de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et autres associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique notamment, et des représentants de parents d'élèves.

Veuillez nous faire savoir si votre association souhaite y participer en proposant des activités que je vous remercie de bien vouloir nous faire connaître.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur Le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.



**Jean Claude FERAUD**  
Maire de Trets  
Vice-Président de la CPA



**Karine LURCIN**  
Adjointe à la scolarité